



DOSSIER DE PRÉSENTATION
Les Sept péchés capitaux des banques - Données mises à jour

**Évaluation de l'utilité sociale des banques
européennes: un "stress-test" éthique des Verts
européens**

27 octobre 2014

Contact :
philippe.lamberts@europarl.europa.eu

Deux ans après le lancement de son site web consacré aux "**7 péchés capitaux des banques**" (<http://www.pechesbancaires.eu/>), le Groupe des Verts au Parlement européen publie ce lundi 27 octobre une mise à jour de l'ensemble des données bancaires qui y sont présentées. Comme pour l'édition précédente, cette actualisation procède à une évaluation à la fois rigoureuse et pédagogique du modèle d'affaires de près de 77 banques actives dans six États membres de l'Union européenne, à savoir: l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique.

Plus précisément, les six indicateurs retenus dans cette analyse procèdent à l'évaluation, non seulement du profil de risque de la banque (niveau d'endettement, nature du financement des activités), mais également de son utilité sociale (part respective des activités spéculatives et de financement de l'économie réelle, degré de dépendance aux montages financiers offshore et montant des subventions implicites perçues).

Les résultats obtenus permettent de réaliser pour la première fois un classement des 10 banques les plus « nuisibles socialement » au niveau européen (voir annexes). Mais surtout, ils apportent un éclairage nettement moins optimiste sur la situation du système bancaire européen que celui tiré des tests de résistance réalisés par la Banque centrale européenne (BCE) sur les 130 plus grandes banques européennes, et dont les résultats ont été présentés ce dimanche 26 octobre.

Un stress test partiel et trompeur

Si l'examen de santé conduit par la BCE contribue indéniablement à accroître la transparence sur la qualité du bilan des grandes banques européennes, ce dernier repose néanmoins sur une méthodologie biaisée¹. Tout d'abord, le test se fonde sur une norme de référence - à savoir, un ratio de fonds propres durs d'au moins 8% des actifs pondérés en fonction des risques - qui est aisément manipulable par les banques. En outre, cet exercice est réalisé sur une base individuelle, ce qui ne permet pas d'évaluer les risques systémiques posés par l'interconnexion excessive des banques européennes.

Faut-il dès lors s'étonner que les résultats de l'examen soient jugés « *globalement rassurants* » par la plupart des analystes? Bien que vingt-cinq banques européennes aient formellement échoué aux tests de résistance, elles ne sont au final plus que treize à être contraintes à renforcer leurs fonds propres, à hauteur de... 9,47 milliards d'euros.

En « *dopant la confiance publique dans le secteur bancaire* », **cet examen envoie dès lors un signal très dangereux, à savoir qu'une réforme structurelle du secteur bancaire européen ne serait plus nécessaire**. En outre, en réduisant l'enjeu de la régulation des banques à une simple exigence de fonds propres, la BCE évacue totalement du débat la question de la finalité de l'activité bancaire. Selon l'approche défendue par l'institution de Francfort, tant qu'une banque présente des coussins de fonds propres adéquats, celle-ci est autorisée à continuer à prendre des risques en spéculant sur les produits financiers dérivés et en finançant des fonds spéculatifs (au lieu de financer l'économie réelle).

¹ Pour plus de détails, voir le communiqué de presse des Verts européens : 26.10.2014, "EU bank stress tests: Full picture of banking sector health missing due to flawed assessment", <http://www.greens-efa.eu/eu-bank-stress-tests-13034.html>

Un système bancaire européen extrêmement fragile

Les résultats de la mise à jour des données bancaires présentés sur le site web www.pechesbancaires.eu sont sans appel: depuis la première évaluation effectuée en 2011, le modèle d'affaires des plus grandes banques européennes n'a fondamentalement pas changé. À l'image de Deutsche Bank, BNP Paribas, ou Barclays, **les « mégabanques » européennes ne répondent toujours pas aux exigences de base en matière de gestion des risques financiers et d'utilité sociale.**

Au passif, elles demeurent encore largement dépendantes de sources de financement risquées : n'ayant pas suffisamment de dépôts pour couvrir la totalité de leurs activités de crédits et de marché, elles sont contraintes d'emprunter sur le marché interbancaire/marché de gros, par nature très instable. Un resserrement brutal de liquidité peut dès lors les mettre en risque de cessation de paiement.

À l'actif, les mégabanques européennes continuent à s'engager dans de larges proportions dans des activités dites de « trading » (entendez, des activités spéculatives). Il s'agit là également d'une source potentiellement importante d'instabilité financière, dans la mesure où une baisse brutale de la valeur de leurs actifs détenus à des fins de transactions les laisserait avec un déficit de fonds propres importants.

La mise à jour des données bancaires confirme également que les plus grandes banques européennes continuent à consacrer une part relativement modeste de leurs activités au financement de l'économie réelle. De même, elles se montrent toujours aussi friandes de montages financiers offshore qui leur permettent de maquiller leurs comptes, contourner les règles de prudence financière, ou encore échapper à l'impôt.

Enfin, un nouvel indicateur ajouté à l'occasion de l'actualisation du site web confirme que les géants bancaires européens bénéficient encore de subventions implicites massives, sans lesquelles leur modèle d'affaire serait difficilement viable (voir annexes).

Quid du secteur bancaire belge?

Les résultats de la mise à jour 2014 confirment les tendances observées lors de la première édition des sept péchés capitaux des banques. Sans surprise, trois des cinq grands groupes bancaires étrangers actifs en Belgique - à savoir, BNP Paribas, Crédit Agricole Group (via Crelan) et Deutsche Bank - se trouvent tout au bas de notre classement. Dans ces trois cas précis, la quasi-totalité des indicateurs retenus sont dans le rouge. Compte tenu de cette situation, nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de Crelan - rendue publique le 22 avril 2014 - de devenir une banque belge à 100%².

² Le Groupe Crelan - qui est détenu actuellement à 50% par le Crédit Agricole français - deviendra une banque belge à 100%. Selon un communiqué de presse daté du 22 avril 2014, Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole Nord de France et Crédit Agricole Nord Est ont conclu un accord en vue de la cession de leur participation de 50% de Crelan aux Caisses coopératives belges. Cet accord a eu le feu vert de la BNB. Le transfert des actions sera opéré au plus tard le 22 juin 2015 après le nihil obstat de la BNB et de la BCE, voir http://www.crelan.be/sites/default/files/COMM/presse/cp_22_04_2014_fr_1.pdf

Ce trio infernal est suivi de près par les banques belges Dexia et Axa Bank Europe. La première - qui est actuellement en « liquidation ordonnée » - continue à dépendre de sources de financement risquées. Quant à la seconde, elle présentait au 31 décembre 2013 un niveau d'endettement particulièrement élevé (ratio de levier de 44).

À l'autre extrémité du classement se trouvent une dizaine de banques de petites et moyennes tailles qui présentent des résultats positifs tant au niveau de leur profil de risque que de leur utilité sociale (avec un bémol toutefois sur ce dernier point pour la banque néerlandaise Rabobank).

Enfin, parmi les cinq banques qui composent le ventre mou du classement, se trouvent deux grandes banques systémiques belges, à savoir : KBC Group et Belfius Bank. La première, qui a poursuivi l'assainissement de son bilan ces deux dernières années, continue néanmoins à détenir un nombre étonnement élevé d'entités localisées dans des centres offshore hors de l'Union européenne. Quant à la seconde, sa dépendance relativement importante à des sources de financement instables constitue son principal point noir. Le fait que ces deux banques continuent à bénéficier de subventions implicites importantes démontrent également la nécessité de poursuivre la réduction de la taille de leur bilan.

Conclusion

Les résultats obtenus dans cette étude démontrent avec force la nécessité de mettre en œuvre au niveau européen une séparation stricte des métiers bancaires. Il s'agit en effet du moyen le plus efficace pour supprimer l'avantage de financement dont bénéficient aujourd'hui les géants bancaires européens. Non seulement cet avantage génère une concurrence déloyale de grande ampleur au sein du secteur bancaire, mais il encourage également ses bénéficiaires à prendre plus de risques, tout en bénéficiant d'une garantie gratuite. Il s'agit là d'un cas d'aléas moral, qui met en danger la stabilité du système financier tout entier.





















L'urgence d'introduire une réforme structurelle du secteur bancaire européen serait particulièrement dans l'intérêt du contribuable belge, dans la mesure où 80% du secteur financier belge se trouve aujourd'hui dans les mains de banques étrangères.

	Leningen aan klanten / Totaal activa	Handelsportefeuille / Totaal activa	Totaal activa / Eigen vermogen (tier 1)	Deposito's / Totaal activa	Aantal offshore entiteiten	Impliciete subsidies ontvangen
Triodos Bank	58%	0%	10,01	98%	0	-
Bank J. Van Breda	78%	0%	10,09	91%	0	-
Delta Lloyd	71%	1%	22,53	69%	0	-
Banque CHP	46%	0%	10,25	89%	0	-
VDK	41%	0%	13,70	78%	0	-
Rabobank	68%	2%	20,31	52%	0	765 961 926
Crédit Mutuel	54%	8%	16,46	48%	9	2 114 751 356
Argenta	68%	1%	23,81	88%	0	-
Banque Degroef	33%	19%	16,41	79%	0	-
Banque Delen	9%	2%	7,48	89%	0	-
ING Bank	65%	14%	21,46	63%	36	2 061 383 193
ABN-AMRO	39%	5%	26,46	49%	0	3 376 477 470
KBC Group	35%	10%	17,89	53%	26	791 223 083
NIBC Bank NV	30%	50%	12,78	41%	0	-
Belfius Bank	48%	3%	28,66	35%	1	1 762 355 616
Axa Bank Europe	66%	8%	44,07	47%	1	-
Dexia	58%	8%	22,02	4%	1	5 197 311 665
Crédit Agricole Group	42%	21%	66,92	39%	34	8 186 622 863
BNP Paribas	18%	37%	27,30	36%	63	2 665 744 145
Deutsche Bank	23%	56%	43,43	34%	470	2 701 174 495

Annexe II

Indice de nuisance sociale des banques

TOP 10*

	Pays	Niveau de spéculation**	Subventions implicites perçues (en milliards d'euros)
Deutsche Bank 		56%	2.7
 CRÉDIT AGRICOLE		21%	8.1
 RBS Group		37%	3.3
 BNP PARIBAS		37%	2.6
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		39%	2.1
 BARCLAYS		38%	2.1
LB  BW		26%	3.3
COMMERZBANK 		19%	2.4
HSBC 		22%	1.8
LLOYDS BANKING GROUP 		20%	0.4
Et ma banque ?	> plus d'infos sur www.pechesbancaires.eu		

* Sur base d'une étude du Groupe des Verts/ALE au Parlement Européen couvrant les établissements bancaires des pays suivants: Allemagne, France, Grande-Bretagne, Espagne, Pays-Bas, et Belgique. Chiffres 2013.

** Trading Assets/Total assets



Annexe III

C'est quoi les subsides implicites ?

Les banques dites "*trop grandes pour faire faillite*" bénéficient d'un soutien implicite de leur État, ce qui leur permet d'emprunter sur les marchés financiers à des taux plus attractifs que ceux proposés aux banques de plus petite taille. Leurs créanciers savent en effet que - dans l'hypothèse où elles feraient faillite - ils n'auraient pas à en subir les coûts, dans la mesure où ceux-ci seraient assumés par l'État, agissant comme prêteur en dernier ressort.

Quels sont les effets pervers liés à l'existence de tels subsides ?

L'avantage de financement dont jouissent les banques systémiques engendre deux problèmes principaux.

Tout d'abord, cela génère une concurrence déloyale de grande ampleur au sein du secteur bancaire. Les petites banques de détail - qui, en raison de leur nature non systémique, ne bénéficie pas d'un soutien implicite de leur État - doivent se financer sur les marchés à des taux plus élevés que leurs concurrentes de plus grande taille.

En outre, cet avantage de financement permet aux banques systémiques de lever plus de capitaux sur les marchés financiers pour financer des activités de plus en plus éloignées de l'économie réelle.

Comment ces subsides implicites sont-ils calculés ?

Le subside implicite correspond à la réduction dont bénéficie une banque par rapport à son coût annuel de financement en raison de la garantie d'État implicite dont elle jouit. Plus précisément, le montant du subside implicite est estimé en comparant le coût assumé par la banque pour l'émission de ses titres d'emprunt au coût plus élevé qu'elle aurait à supporter si elle ne bénéficiait pas de la garantie d'État implicite.

La méthodologie utilisée par cette étude se base sur les notations fournies par les agences de notation. *Moody's*, *Fitch* et *Standard & Poors* proposent en effet deux catégories principales de notations pour les banques :

- a. Les cotes dites "intrinsèques" ("*stand-alone ratings*") qui évaluent la capacité intrinsèque de l'emprunteur à rembourser;
- b. Les cotes dites "globales" ("*all-in ratings*") qui tiennent compte du soutien implicite du gouvernement ou de la société mère ;

L'écart constaté ("*rating uplift*") entre ces deux cotes - mesuré en centième de point de pourcentage - permet de calculer le subside implicite. Le calcul consiste en effet à multiplier les dettes risquées de la banque (dont sont notamment exclus les dépôts de clients) par cet écart.